

DETAILS DE LA FORMATION

+ OBJECTIFS

- Analyser les accidents et presque accidents,
- Analyser ses pratiques professionnelles,
- Mettre à jour ses connaissances,
- Vérifier l'adéquation du titre d'habilitation avec les tâches réalisées.

+ PUBLIC

- Toutes personnes ayant déjà suivi une formation aux risques liés à l'électricité.

+ PREREQUIS

- Etre en possession d'un titre d'habilitation du niveau visé par le recyclage

+ DUREE

- 2 jours, soit 14 heures

+ NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

- 1 à 8 stagiaires maximum

+ Budget

- Inter-entreprises : 250 € H.T. par personne
- Intra entreprise : nous consulter

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

- Exposé et discussions étayés de diapositives, films et mises en situation pratiques, avec des étapes successives facilitant la progression pédagogique
- Remise aux stagiaires de documents écrits et d'un livret tenant lieu de carnet de prescriptions que l'employeur doit remettre à chaque travailleur.

+ MODALITES D'EVALUATION ET FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique, correction et évaluation avec les stagiaires, réponse aux questions.
- Au regard du contrôle de connaissance et des évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation. L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau adapté
- Enquête de satisfaction stagiaire
- Bilan formateur / formatrice
- Attestation individuelle de fin de formation
- Enquête de satisfaction client
- Grille de résultats aux tests

PROGRAMME DE FORMATION

+ MODULE TRONC COMMUN :

- Les effets du courant, les domaines de tension, les matériels, les zones d'environnement, les habilitations, le rôle des différents intervenants, les EPI et EPC.

+ MODULE TRAVAUX HORS TENSION :

- Les travaux hors tension avec ou sans PNST, le rôle des acteurs des travaux, les mesures de prévention lors d'un travail, les essais.

+ MODULE INTERVENTION :

- Les différentes interventions, les mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention, les opérations de consignation lors des interventions.

+ MODULE CONSIGNATION :

- Les opérations de consignation (en une et en deux étapes) et les documents associés.

+ MODULE TECHNIQUE HTA :

- La structure et le principe de fonctionnement des ouvrages et des installations électriques, les matériels électriques des postes HTA, les principes de sécurité en HTA.

+ RETOUR D'EXPERIENCE :

- Analyse des accidents et presque accidents,
- Analyse des pratiques professionnelles,
- Analyse des difficultés rencontrées lors de l'application des procédures.

+ MISE A JOUR DES SAVOIRS ET DU SAVOIR FAIRE :

- Les nouveaux textes parus depuis la dernière formation,
- Rappel des procédures en fonction des opérations effectuées,
- Mise en situation pratique.